



Normes et modalités d'évaluation des apprentissages au préscolaire Année scolaire 2025-2026

Les élèves seront évalués selon les compétences du programme du préscolaire :

1. Accroître son développement physique et moteur.
2. Construire sa conscience de soi.
3. Vivre de relations harmonieuses avec les autres.
4. Communiquer à l'oral et à l'écrit.
5. Découvrir le monde qui l'entoure.

À la première étape, les compétences 1, 2 et 3 seront évaluées.

À la deuxième étape, les compétences 4 et 5 seront évaluées.

À la fin de la troisième étape, un bilan concernant l'ensemble de ces compétences vous sera transmis.

L'évaluation des apprentissages s'effectue tout au long de chaque étape par le biais de différentes tâches.

Commentaires sur les apprentissages

Pour chacune des compétences, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant vous seront communiqués. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : messages, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année. Elles seront disponibles sur le site de la CSSRS sous l'onglet « Mozaik portail parents » :

Première communication écrite	La première communication écrite comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement sera disponible le 15 octobre 2025 .
Premier bulletin	Le premier bulletin sera disponible le 17 novembre 2025 . Il couvrira la période du 25 août au 6 novembre (1 ^{re} étape).
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible le 24 février 2026 . Il couvrira la période du 10 novembre au 13 février (2 ^e étape).
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible dans la semaine du 29 juin 2026 . Il couvrira la période s'échelonnant du 16 février jusqu'à la fin de l'année (3 ^e étape).